

Les français dans le monde - Bilan 2007

Le nombre de ressortissants français à l'étranger n'a cessé d'augmenter ces dernières années. En moyenne une hausse de 10% par an pour atteindre aujourd'hui les 2,3 millions de ressortissants français à l'étranger, soit l'équivalent d'une ville comme Paris ! L'expatriation représente aujourd'hui une véritable chance et opportunité pour diversifier ses compétences, orienter sa carrière, acquérir une nouvelle langue, découvrir d'autres cultures, d'autres modes de vie...

A travers ce dossier, la rédaction de France-expatriés.com vous éclaire sur l'évolution des dernières années de la répartition française à l'étranger, par zone géographique et met l'accent sur cinq destinations phares : Espagne, Canada, Australie, Chine et Emirats Arabes Unis. Bonne lecture !

Presque tous les pays du globe avaient connu en 2006 une augmentation du nombre de leurs ressortissants français. 2007 confirme la forte tendance à l'expatriation dans les zones notamment asiatiques et océaniques alors que l'expatriation dans les zones européenne et américaine semble ralentir.

Europe

L'Europe est un bon compromis pour ceux qui veulent partir sans trop s'éloigner. Près d'un ressortissant français à l'étranger sur deux réside sur le continent européen.

Cela s'explique en partie grâce aux démarches simplifiées dans la zone euro, la similitude culturelle et la proximité géographique avec la France. Preuve de l'intérêt porté aux pays voisins, la population française en Europe est aujourd'hui estimée à plus de 850 000 dans les six principaux pays d'accueil: *Belgique, Suisse, Allemagne, Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie.*

La population française en 2006 dans 6 pays d'Europe

	Population estimée	Registre	Est. Non inscrits
Belgique	188 000	79 828	70 000
Suisse	171 000	128 701	30 000
Allemagne	139 000	101 391	70 500
Royaume-Uni	130 000	102 470	200 000
Espagne	90 000	71 226	61 000
Italie	75 000	41 494	35 000
Total	790 000	525 110	466 500

Source : Rapport DFAE 2008

Espagne :

L'Espagne a été en 2007 l'un des pays avec la plus forte baisse du nombre de ressortissants français. Alors que 2006 avait vu une très forte hausse de la présence française (+15,8%), 2007 subit une chute importante (-16%). Aujourd'hui, plus de 71 000 ressortissants vivent en Espagne et sont inscrits sur les listes consulaires, le pays reste ainsi en 4^{ème} position en ce qui concerne l'accueil des français d'Europe.

Vivre et s'installer en Espagne

La joie de vivre de leurs voisins ibériques attire beaucoup de français. Que ce soit pour partir y étudier ou travailler, la proximité rassurante, les facilités administratives et le coût de la vie plus avantageux (bien que cela soit en train de changer) permettent de tenter l'aventure facilement.

Trouver un logement en Espagne n'est pas chose facile, en particulier pour les locations. La raison tient principalement au fait que les Espagnols quittent très tard le domicile familial pour devenir ensuite propriétaires, cela se traduit par **le taux de location le plus bas d'Europe** (autour de 13%). La forte période de croissance économique du pays a entraîné une flambée des prix de l'immobilier, en particulier dans les grandes villes comme Madrid ou Barcelone ou les premiers prix tournent facilement autour de 600 euros.

Travailler et investir en Espagne :

Pour pouvoir travailler en Espagne, vous devrez passer par la case "*formalités administratives*". Etant résident de l'Union Européenne, vous pouvez habiter en Espagne durant trois mois avec une simple carte d'identité ou un passeport. Pour une durée plus longue, **vous devrez obtenir un permis de résidence lorsque vous aurez signé un contrat de travail.**

Les travailleurs doivent être assurés contre les accidents et la maladie. Ainsi, environ 6% de votre salaire brut sera reversé à la sécurité sociale Espagnole. En ce qui concerne la protection sociale, les allocations familiales et l'indemnisation des risques (maladie, invalidité etc.), elles sont prévues par la loi. Vous devrez donc demander un **numéro d'immatriculation** à la [sécurité sociale espagnole](#). Pour vos déplacements, un permis de conduire français est suffisant pour utiliser une voiture en Espagne.

Du côté du marché du travail, il est fortement conseillé de suivre une formation en espagnol afin de s'adapter plus rapidement. Avec un taux **de chômage de 8,6%** de la population active en 2007, **le marché du travail espagnol est très concurrentiel**. Par ailleurs, certaines entreprises ne peuvent employer qu'un nombre limité d'employés étrangers, vous devrez donc vous armer de patience !

Cependant, il existe certains secteurs dans lesquels il est beaucoup plus facile de trouver un emploi : **vente, tourisme, restauration et hôtellerie recrutent beaucoup actuellement.**

Le France a beaucoup investi en Espagne qui constitue historiquement un partenaire privilégié. Les échanges commerciaux ont doublé en 10 ans et la France reste encore l'un des principaux fournisseurs de l'Espagne avec environ 10% de part de marché.

Avant d'investir sur place, la première chose à considérer est la forte spécificité des régions espagnoles. **Les régions du nord font parties des plus riches d'Espagne**, c'est le cas en particulier de Madrid, du Pays basque, de Navarre, d'Aragon, des Baléares, de La Rioja et de la Catalogne dans laquelle se trouve la capitale économique du pays : Barcelone.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter le site des [Missions économiques en Espagne](#). Vous pourrez y trouver toutes les informations pour l'accueil des investissements étrangers, de la présence française ou encore des aspects juridiques et fiscaux de l'implantation des entreprises.

D'autres informations sont aussi disponibles sur le site de la [Chambre franco-espagnole de Commerce et de d'Industrie](#).

Pour les formalités administratives, direction le site de l'[Ambassade de France en Espagne](#).

Amériques

Après une année 2005 morose, 2006 avait marqué un "rattrapage" avec de très fortes hausses de la présence française aux Etats-Unis et au Canada particulièrement (9,7% et 10,6%). En 2007 les deux pays d'Amérique du Nord enregistrent des baisses : -3,9% pour les Etats-Unis et -5,2% pour le Canada.

Cette tendance se confirme en Amérique centrale et du sud, l'Argentine, le Brésil et le Mexique sont eux aussi victimes de ces départs, bien qu'elles soient plus modérées.

Les cinq principaux pays d'Amérique accueillant les ressortissants français

Pays/Inscrits	2005	2006	2007	Baisse 2006/2007
Etats-Unis	106 099	116 438	111 875	-3,9%
Canada	60 763	67 200	63 732	-5,2%
Brésil	15 630	16 559	16 467	-0,6%
Argentine	15 065	14 811	14 283	-3,6%
Mexique	13 510	14 492	14 315	-1,2%
Total	211067	229500	220672	-3,84%

Canada :

Malgré une baisse en 2007 (-3,9%), le Canada, et plus particulièrement la province du Québec, continue d'attirer de nombreux français. Ils sont aujourd'hui près de 112 000 à avoir choisi cette destination d'expatriation.

Vivre et s'installer au Canada :

Les opportunités d'emploi, la nature, le Québec francophone... de nombreuses raisons peuvent pousser à s'expatrier au Canada. Néanmoins, il convient de bien préparer son départ pour éviter les déconvenues, en effet, la plupart de français ont beaucoup d'idées reçues qui peuvent s'évanouir une fois sur place.

Il est conseillé, comme dans le cadre de toute expatriation, de faire un voyage de "repérage" afin de vérifier les possibilités d'emploi dans son secteur, de s'imprégner du climat et de la culture nord-américaine. Le Visa tourisme peut vous permettre d'effectuer ce « repérage ».

Trouver un logement n'est pas forcément chose facile, surtout dans les grandes villes. La demande et les coûts n'ont fait qu'augmenter ces dernières années ce qui a entraîné un déclin de l'offre de location. Les voies traditionnelles sont toujours efficaces : agences immobilières, petites annonces et internet. Sachez que c'est le nombre de pièces et non les mètres carrés qui entrent en compte, la salle de bain et les toilettes étant considérées comme une ½ pièce. **A titre indicatif, un appartement avec une chambre à Toronto pourra vous coûter entre 500 et 1200 dollars canadiens.**

Travailler et investir au Canada :

Le Canada possède aujourd'hui de nombreux atouts qui le rendent très compétitif en termes d'accueil des investissements étrangers.

Outre les classiques petites annonces des journaux et des sites d'emplois, une grande partie des opportunités se trouvent grâce aux **réseaux professionnels**. Un problème assez courant

pour les étrangers arrivant au Canada est la reconnaissance des diplômes étrangers. Le travail ne manque pas, mais il est déjà plus difficile d'en trouver un dans son domaine, beaucoup de personnes optent ainsi pour un petit boulot en attendant de pouvoir exercer dans leur branche de métier.

La proximité avec le marché américain, le faible taux d'imposition des sociétés et la qualification de la main d'œuvre sur place sont les principaux attraits qui attirent les entrepreneurs. Le Canada a su s'imposer dans de nombreux secteurs, c'est le cas de l'aérospatial, de l'automobile (3^{ème} exportateur au monde), de la fabrication de produits chimiques, des technologies de l'information, de la communication et de la transformation du bois (1^{er} producteur et exportateur mondial de papier journal).

Pour vous établir sur le marché canadien, de nombreuses informations sont disponibles sur le site de [Canada International](#).

Asie / Océanie

Malgré la baisse importante d'expatriés en Australie (-16,6%), l'Asie et l'Océanie ont subi une augmentation assez marquée en 2007. La croissance de la population française a ainsi été multipliée par deux dans la région (+17,2%), les hausses sont particulièrement élevées en Chine (+9,2%) et en Thaïlande (+7,1%).

Ces chiffres signifient probablement une attirance plus marquée pour un marché économique en pleine ouverture, en particulier en ce qui concerne la Chine.

Les cinq principaux pays d'Asie/Océanie accueillant les ressortissants français

Pays/Inscrits	2005	2006	2007	2006/2007
Australie	14 270	17 312	14 442	-16,6%
Chine	13 785	17 185	18 765	9,2%
Inde	8 195	8 793	8 265	-6%
Thaïlande	5 778	6 922	7 411	7,1%
Singapour	4 321	5 089	5 462	7,3%
Total	46349	55301	54345	-1,7%

Australie :

L'Australie fascine et attire toujours : étudiants, entrepreneurs, ils sont nombreux à tenter l'aventure chaque année, au sens propre du terme.

Après la forte hausse de 2006, la baisse a été importante en Australie, qui compte aujourd'hui 14 442 français inscrits sur les registres (population estimée à 49 000 en réalité). L'intérêt du marché australien, qui dispose d'une ouverture sur le marché asiatique conjuguée à la possibilité d'obtenir un visa "*working holiday*" font encore de l'Australie une destination privilégiée des Français.

Par ailleurs, il faut relativiser un minimum ces chiffres car, selon la DFAE (Direction des Français à l'Étranger), la hausse fulgurante de 2006 était probablement due à la simplification des procédures d'immatriculation.

Le pays possède plusieurs atouts indéniables. L'impression "*d'immensité*" de ses espaces est renforcée par la densité de la population qui reste encore faible.

De plus, ses importantes réserves d'uranium (plus du tiers des réserves mondiales) et ses gisements de gaz naturels suscitent de nombreux investissements étrangers. Un autre avantage - et pas des moindres - le taux de chômage très faible - 4,9% en 2007 - associé à une croissance soutenue de 3,6% depuis 15 ans.

Vivre et s'installer en Australie

Parmi les raisons qui attirent les étrangers, le cadre géographique rentre bien évidemment en compte : la qualité de vie est exceptionnelle. La nature est omniprésente, la délinquance limitée, le marché du travail dynamique et les australiens accueillants.

La langue officielle est bien entendu l'anglais, pratiqué quotidiennement par près de 80% de la population. Néanmoins, beaucoup d'autres langues se côtoient sur l'île, les principales étant l'Italien, le Grec et le Cantonais.

Pour trouver un logement, le meilleur moyen reste de consulter les pages jaunes à la rubrique *Real Estate Agent* afin de dénicher les agences immobilières les plus proches. **Il ne faut pas oublier qu'ici, tout se paie à la semaine** (loyer, salaire etc.), l'agence vous demandera probablement une caution représentant environ 5 semaines de loyer.

Travailler et investir en Australie :

L'Australie recherche des étrangers pour travailler dans le pays mais dans des domaines très spécifiques. Si vous êtes qualifiés, vous pourrez trouver la liste de profils recherchés sur le site du [Département de l'immigration australienne](#).

Du côté des petits boulots, vous pourrez très facilement trouver un emploi saisonnier après avoir obtenu le visa "[working holiday](#)", **ce dernier a une validité de 12 mois maximum**. Si vous optez pour cette solution, nous vous conseillons de souscrire à une assurance rapatriement et de vous inscrire sur les listes consulaires afin que votre famille puisse être prévenue en cas de problème.

Pour pouvoir conduire en Australie, vous devrez avoir en votre possession un **permis de conduire international**.

Une **convention fiscale** a été signée entre la France et l'Australie, ce qui permet d'éviter la *double imposition* des revenus. Si vous résidez plus de 6 mois par an en Australie, vous serez considéré comme résident fiscal du pays et serez donc imposé par l'Etat Fédéral sur la totalité de vos revenus. Toute personne résidant en Australie doit demander l'attribution d'un numéro fiscal auprès des [Services Fiscaux Australiens](#), ce numéro est nécessaire pour ouvrir un compte bancaire ou pour percevoir toute allocation versée par le gouvernement.

Deux types de "visas affaires" sont disponibles pour les entrepreneurs : **résident temporaire et permanent**.

Si vous êtes chef d'entreprise, cadre supérieur ou si vous possédez une solide expérience dans la gestion financière ou dans l'entrepreneuriat, vous pouvez alors bénéficier (ainsi que votre famille) d'un visa affaires si l'une des trois conditions suivantes est remplie :

- Vous souhaitez monter et gérer une nouvelle société en Australie.
- Vous souhaitez investir en Australie.
- Vous souhaitez détenir une partie d'une entreprise ou société Australienne.

Le visa temporaire - d'une durée de 4ans - vous permettra de démarrer un investissement ou de lancer votre entreprise, c'est un bon tremplin pour obtenir au final un visa de résidence permanent.

Plus d'informations sur : [les différents types de visas d'affaires](#).

Chine :

La Chine a accueilli près de 1500 nouveaux expatriés en 2007 après une augmentation de 25% en 2006! Le pays attire non seulement les expatriés en mal « d'aventure » mais surtout les investisseurs qui veulent se lancer dans le marché asiatique, le plus dynamique de la planète.

Vivre et s'installer en Chine ...

... Nécessite une forte capacité d'adaptation. En effet, l'erreur la plus courante que font les jeunes expatriés est de croire que "*l'envie d'exotisme*" suffit pour s'adapter à une nouvelle culture. 30% des expatriations se soldent par un retour au pays !

La raison ? Une mauvaise préparation principalement. De plus, il est toujours bon de rappeler que s'expatrier en Asie n'est pas la même chose que de partir en Allemagne ou tout autre pays européen: le retour en France ne peut pas se faire en quelques heures de train, la famille qui reste en France se trouvera loin et le choc culturel peut provoquer un sentiment d'incompréhension et d'isolement.

N'hésitez donc pas si nécessaire à consulter un spécialiste de l'expatriation qui vous préparera aux problèmes que vous pourrez éventuellement rencontrer sur place.

Pour trouver un logement, le moyen le plus simple mais aussi le plus onéreux reste de passer par une agence immobilière. Selon la ville où vous souhaitez vous expatrier, il est possible que votre interlocuteur ne parle pas anglais, dans ce cas pensez auparavant à noter par écrit les éléments clés de votre recherche (superficie, quartier, prix) et à les traduire en Chinois.

Travailler et investir en Chine :

Depuis son entrée dans l'OMC en 2001, la Chine a ouvert ses marchés aux capitaux étrangers. Il faut éviter de se lancer les yeux fermés dans le marché chinois. Même si les possibilités d'investissements restent nombreuses, il est conseillé de réaliser une étude de marché au préalable. Par ailleurs, **les secteurs du commerce, de la finance et de l'assurance ont été privilégiés** par les autorités chinoises.

A noter aussi, toutes les villes et provinces de Chine ne sont pas propices aux affaires. **Les villes les plus favorables aux entreprises restent Pékin, Shanghai, Canton, Hong-Kong et Shenzhen.**

Si vous devez commercer avec les Chinois, il faudra vous adapter aux coutumes du pays. Même si cela peut paraître secondaire au premier abord, la connaissance et le respect de la culture chinoise est l'une des clés de la réussite dans le secteur des affaires.

L'anglais sera privilégié mais si vous comptez vous installer en Chine, l'apprentissage du mandarin sera plus que fortement recommandé. Point important à noter, il est préférable de commencer à apprendre cette langue en France, en effet si vous l'apprenez une fois sur place, les cours seront principalement donnés en anglais ce qui pourra rajouter un obstacle supplémentaire à votre compréhension.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter le site des [Missions économiques en Chine](#). Vous pourrez y trouver toute les informations pour l'accueil des investisseurs étrangers, de la

présence française ou encore des aspects juridiques et fiscaux de l'implantation des entreprises.

D'autres informations sont aussi disponibles sur le site de la [Chambre de commerce de l'industrie française en Chine](#).

Afrique/Proche et Moyen-Orient

Après une hausse de la présence française en 2006, l'Algérie connaît une baisse assez importante en 2007 (-11,4%), le Maroc continue sa progression (+4,3%) alors que la Tunisie chute légèrement (-3%).

Du côté du Proche et Moyen-Orient, Israël est le premier pays en terme de ressortissants français. Cette tendance s'est confirmée en 2007 avec une très forte hausse de 11%. Les Emirats Arabes Unis attirent quant à eux un nombre croissant d'entrepreneurs, après une hausse de 18,5% en 2006, le pays continue sa croissance avec 5,6% d'augmentation en 2007.

Les cinq principaux pays d'Afrique et du Moyen-Orient accueillant les ressortissants français

	2005	2006	2007	2006/2007
Israël	42 573	44 279	49 137	11%
Maroc	30 003	32 689	34 097	4,3%
Algérie	38 080	41 498	36 782	-11,4%
Madagascar	19 602	20 124	18 962	-5,8%
Liban	17 564	19 279	16 937	-12,1%
Total	147 822	157 869	155 915	-1,3%

Emirats Arabes Unis :

Les Emirats Arabes Unis sont ouverts aux étrangers mais ces derniers doivent faire preuve de respect devant la loi islamique en vigueur.

Vivre et s'installer aux Emirats :

Il est de coutume d'éviter les gestes d'affection en public et de s'habiller convenablement.

Les revenus liés au pétrole ont permis de mettre en place des services sociaux et de santé quasiment gratuits. De plus, il n'y a aucun impôt sur le revenu. Pour conduire, il vous faudra acquérir un permis international.

Pour l'éducation, l'école est obligatoire de 6 à 12 ans et les fournitures et uniformes sont gratuits, les Emirats Arabes Unis possèdent ainsi un taux d'analphabétisme parmi les plus bas des pays arabes.

Pour obtenir un visa de résident, il vous faudra posséder un passeport d'une validité supérieure à un an, pensez donc à le renouveler si nécessaire. Vous devrez ensuite fournir à votre employeur une **copie du passeport**, un **acte de naissance ou une copie de votre livret de famille**, avec traduction, une **photo** et vos **diplômes français**.

Vous pouvez obtenir les adresses des bureaux de traductions émiriens sur : [Ambassade de France aux Emirats](#).

Travailler et investir aux Emirats :

Les Emirats Arabes Unis connaissent un développement économique et social considérable. **Le PIB a plus que triplé en l'espace de 8 ans pour atteindre 164 milliards de dollars en 2006**. Outre le pétrole, l'économie émirienne a cherché à se diversifier (avec succès) durant

ces dernières années : tourisme, commerce international, secteur financier et industriel se sont ainsi fortement développés.

De nombreuses petites entreprises se sont créées localement et régionalement, sans vocation internationale.

La politique économique des Emirats est l'un des plus importants attraits pour les investissements étrangers: l'absence de fiscalité et la création de nouvelles zones franches en sont les meilleurs exemples.

Beaucoup d'entreprises françaises se sont déjà installées dans les Emirats, vous pourrez ainsi compter sur un réseau de partenaires présents sur place, c'est le cas du **French Business Group** d'Abu Dhabi et du **French Business Council** de Dubaï.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter le [site de la mission économique française aux Emirats](#).



Retrouvez le dossier officiel des Français établi hors de France : www.france-expatries.com/telechargements/presencefrancais2006-rapportDFAE.pdf

Téléchargez tous les chiffres officiels des inscriptions des français de l'étranger : [CHIFFRES 2007](#)

Vous êtes intéressé(e) par ce dossier ? Pour toute information, contactez nous : contact@france-expatries.com